

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Quam plurima
paucissimis

Bibliographie, Informations, Renseignements
Offres, Demandes, Echanges

C/c. p. P. Fournier
Nancy 53-18

ABONNEMENT
UN AN) France 12 fr.
) Etranger 15 fr.

Le numéro : 2 fr.

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier
Toute personne qui ne se désabonnera
pas sera considérée comme réabonnée

Fondé par H. LÉVEILLÉ
Continué par Ch. DUFFOUR

Directeur : Prof. P. FOURNIER

Docteur ès-sciences

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION

7, Allée des Belles Vues
GARCHES (Seine-et-Oise)
France

« VIERGES STÉRILES »

Combien d'entre les biologistes contemporains en sont restés au mot de Fr. Bacon — correctement compris ou non, je ne veux pas m'en enquérir — sur « les causes finales, ces vierges stériles ».

D'où cette terreur de la finalité et de toute explication à saveur téléologique. Est-ce que, pourtant, toute fonction n'est pas essentiellement finalité et la vie un système de fonctions ? Je voudrais montrer, à l'aide d'un exemple historique, la fécondité de ces prétendues vierges stériles.

Toute la biologie florale moderne, œuvre admirable des SPRENGEL, des HERM. MULLER, des KERNER von MARILAUN, des KNUTH, est sortie du finalisme le plus accentué. Voici le texte de SPRENGEL, tel qu'il est condensé dans la passionnante *Histoire de la Biologie* de Ch. SINGER, trad. Gidon, Payot, 1934, p. 529 :

« En 1787, écrit SPRENGEL, je m'aperçus que la partie inférieure des pétales du *Geranium silvaticum* est munie de quelques poils raides et fins du côté intérieur et sur les deux bords. Je me demandai quelle pouvait être leur utilité [lisons fonction]. Mais il y a au fond de la fleur cinq glandes qui secrètent cinq gouttes de nectar. Si on suppose que ces cinq gouttes secrétées par ces cinq glandes constituent un appât pour certains insectes, on a lieu de croire que certains moyens sont mis en œuvre pour les protéger de la pluie. La fleur s'ouvre vers le haut, mais les gouttes de pluie ne peuvent arriver au nectar, étant arrêtées par les poils. Quant aux insectes, cela ne les arrête pas... J'ai examiné beaucoup de fleurs et j'en ai trouvé plusieurs offrant des dispositions visant au même but. Je suis certain maintenant que, quand une fleur produit du nectar, il faut que les insectes puissent y arriver et que la pluie ne le puisse pas, et je sais que c'est pour les insectes que les fleurs secrètent ce suc, dans des conditions telles que les insectes puissent en profiter sans qu'il soit mélangé d'eau. »

Puis, étude du *Myosotis* : « La corolle a une couleur particulière en un point particulier, pour indiquer aux insectes où est le nectar, et, quand ils viennent en quête de leur nourriture,

ils peuvent voir les fleurs de loin et les reconnaissent comme renfermant du nectar. »

Le stigmate des *Iris* ne peut être fécondé sinon par les insectes, et « beaucoup de fleurs nectarifères (peut-être toutes) sont fertilisées par les insectes qui recherchent ce nectar. Toute la structure de ces fleurs s'explique si on considère les points suivants : 1^o Que les fleurs sont destinées à être fertilisées par les insectes ; 2^o que les insectes, en cherchant leur nourriture, sont destinés à balayer la poussière (le pollen) des anthères avec les poils de leur corps et à la porter sur le stigmate, qui est muni de poils délicats ou d'une substance collante pour retenir le pollen ».

Peu de vues se sont montrées aussi fécondes que celle-là et pourtant leur méthode est essentiellement finaliste. Rejeter le finalisme en raison des abus qu'on en a fait, c'est condamner le vin sous prétexte qu'il enivre. Toute l'histoire de la biologie démontre que l'hypothèse finaliste s'est montrée infiniment et continuellement féconde, tandis que l'hypothèse mécaniste n'est féconde que pour le chimiste et le physicien.

P. F.

PETITES MONOGRAPHIES BIOLOGIQUES

ARACÉES

(Suite)

15. — *Ambrosinia Bassii* L.

Espèce centrale-méditerranéenne, RR en Corse. Elle mérite de figurer ici en raison de son extraordinaire structure florale, la plus radicale connue pour entraver l'autofécondation. Se reporter à la fig. 668 (1) des *Quatre Flores de la France*, celle de Corse étant défectueuse.

1. Plante basse, petite (5-12 cm.), à feuilles et à spathe appliquées horizontalement sur le sol, — adaptation au climat chaud et sec.

2. — Spathe divisée en deux étages superposés par le spadice élargi en forme de cloison, l'étage inférieur étant réservé aux étamines fixées sous cette cloison, le supérieur aux styles, — impos-

(1) Dans un prochain fascicule.

sibilité pour le pollen de tomber sur les stigmates, même en fin de floraison.

3. — Disposition intérieure de chaque étage en forme de nasse, — barrière au passage des insectes de l'étage inférieur à l'étage supérieur, par suite à l'autofécondation.

4. — Chute du pollen sur le dos des insectes qui pénètrent dans l'étage inférieur, d'où il est transporté par eux dans l'étage supérieur d'autres fleurs, — fécondation croisée.

5. — Disposition des stigmates en forme de brosse tournée vers le bas, — happement du pollen au frottement du dos des insectes.

6. — Fruit en forme de baie, — dispersion par les animaux.

P. F.

FLORISTIQUE

Knautia nouveaux pour la flore de France

précédés du n° sous lequel ils figurent dans l'étude du D^r SZABO

4. **K. subscaposa** B. et R. f. 1 *hispanica* Szb. — Pyr.-Orientales : Prades (Guillou).

6. **K. purpurea** (Vill.) Borb. var. *meridionalis* Briq. — P.-O. : Gorges de Llo, Val d'Ur, Targasonne, Vallée de la Rahur (Sennen), Eyne (Charbonel), Molitg (de Martrin) ; Aveyron : Le Larzac, Saint-Paul (Sennen). — Note. — Habite près de la frontière : Agullaira, Pont de Molins (Sennen), Rubi, près de Barcelone (id.).

Note. — L'Ampourdan étant uni au Roussillon par le Col du Perthus, l'espèce ne peut manquer dans le Roussillon.

8. **K. purpurea** (Vill.) Borb. var. *ceretana* Sennen (pr. sp.). — Cerdagne : Sarije, Llivia, Val de la Rahur, Val de l'Estrahuja, Albères, Vallée de Sorèdes en Roussillon (Sennen), l'Ampourdan (Pont de Molins), en Catalogne.

Note. — Les *K. Alboi* Sennen (10), *K. catalanica* Sennen (p. 11), et *K. Queralti* Sennen (12), sont de la Catalogne dans une aire assez étendue, à l'exception du premier, localisé à Vallirana, près de Barcelone.

24. **K. arvernensis** (Briq.) Szb. var. 2 *angustata* (Ry.) Szb. — Cerdagne : Vallée de la Tet, à Planès ; Targasonne, Val d'Angoustrine, Dorres, Llivia (Sennen), Capcir, dans la forêt de la Matte (Sennen), Hautes-Pyrénées (de Pommaret), Basses-Pyrénées (Lacaita).

Var. 3 *gracilifolia* Szabo : Aveyron (Simon), Lot-et-Garonne (Jeanjean, *exsicc.* Duffour), Aude (Ozanon), Cerdagne : Estavar et les Escaldes (Sennen), Massif du Caillau (P.-O.), le Capcir, l'Ariège (Sennen).

Var. 4 *serratifolia* (Sennen) Szb. : Cerdagne et Capcir (Sennen).

Var. 12 *luxurians* Szabo. — Hautes-Prénées : Vallée de Bué, Val d'Estaubé (Sennen).

25. **K. Salvadoris** Sennen : Cerdagne : Val de Llo (Sennen), Catalogne : Manlhu (Gonzalo).

26. **K. Borderi** Szabo. — Haute-Garonne, à Luchon (Zetterstedt).

STIRPES HYBRIDÆ

1. × **K. involucrata** Sennen (*K. arvensis* v. *polymorpha* × *K. arvernensis* f. *ovatifolia*) Szb. : Cerdagne, à Estavar (Sennen).

2. × **K. Cousturieri** Sennen (*K. arvensis* v. *po-*

lymorpha f. *pratensis* × *K. arvernensis* v. *angustata* Szb. : Cerdagne : Estavar ; Sarèje, à Tudo ; Val de Llo (Sennen).

3. × **K. Chassagnei** Szabo (*K. arvensis* v. *polymorpha* × *K. arvernensis* var. *ovatifolia*) Szb. : Cantal (D^r Chassagne) ; Hérault : Hérépian (Sennen).

Note. — A-t-il été vérifié que les parents de ces hybrides sont présents là où les hybrides sont signalés ?

Ecrit en vue des pp. 34-35 du dernier numéro.
F. SENNEN (Barcelone).

✱

M. Joseph Gors a découvert à Maisoncelle (Pas-de-Calais), dans une haie, un pied d'**Ilex aquifolium** à fruits jaune citron. C'est la var. *vulgaris* Ait. f. **chrysocarpa** Læs. (= f. *citriocarpa* Murr), nouveau pour la France, semble-t-il. Cette forme n'a guère été signalée que dans le Vorarlberg (Autriche) et, en Suisse, dans les environs de Berne (Beatusberg). La question qui se pose pour la plante de Maisoncelle est celle de sa spontanéité. Sa présence dans une haie rend celle-ci assez douteuse.

Plantes de Tarentaise

III (1)

Les espèces indiquées ci-dessous ont été récoltées aux environs de Tignes et de Val-d'Isère, du 25 juin au 10 juillet 1934. Seules figurent dans ces listes celles qui offrent quelque intérêt de nouveauté.

En voici d'abord quelques-unes d'un intérêt tout spécial :

Calamagrostis villosa (Chaix) Mutel. (*C. Halteriana* P. B.) — Forêts du Rogoney et du Laisnant, au-dessus de Val-d'Isère, vers 1980 m. Cette espèce ne figure pas dans le *Catalogue de PERRIER DE LA BATHIE*, mais elle a été déjà signalée en Haute-Tarentaise par EVRARD et CHERMEZON. Est-ce la même station ? Je l'ignore.

Je dois remarquer que la plante, à cette date prématurée pour elle, n'était pas fleurie. Ce que j'ai trouvé, et cela en abondance sur une assez grande surface, ce sont ses feuilles, parfaitement développées, et, en quantité aussi, ses tiges et ses inflorescences de l'année précédente collées au rocher par les neiges de l'hiver. Les épillets, naturellement, étaient décolorés, et les arêtes aussi bien que les poils en assez mauvais état. Malgré ces conditions défavorables, j'ai cru pouvoir, en procédant par élimination, et en tenant compte des caractères certains, rapporter ces plantes, encore à la phase végétative, à *C. villosa*. Faites dans ces conditions, une détermination n'offre évidemment pas une certitude absolue. Deux faits, cependant, semblent la corroborer. D'abord, l'indication d'EVRARD et CHERMEZON, puis une importante observation consignée dans la *Flore de HEGI*, t. V, 2^e p., p. 1400. On y signale la fréquente présence de *Peucedanum Ostruthium* dans le « *Calamagrostidetum villosæ* ». De fait, dans la station indiquée ci-dessus, les deux plantes se développent en mélange et de

(1) Voir *Le M. des Pl.*, 1934, p. 3 et 19.

conserve, affectionnant toutes deux les expositions où la neige dure très longtemps et permet au sol de rester longtemps humide et frais, sans jamais subir les grandes chaleurs estivales. Tel est bien le cas de ces parties de la forêt de Rogoney.

Cette Graminée, rarissime dans notre flore, n'est signalée que dans les Hautes-Alpes (Valloise, Briançon). Elle atteint donc chez nous, comme la Cortuse, la limite occidentale de son aire, étendue de l'Europe Centrale à la Sibérie.

Tout à l'inverse, **Thlaspi virens** Jord. relie la flore de la Tarentaise à celle de l'Ouest européen et atteint ici presque sa limite orientale, celle-ci ne dépassant pas l'Ouest de la Suisse.

Cette espèce ne figure pas dans le *Catalogue* de PERRIER et n'était pas connue en Savoie. Cependant, sa présence ne saurait surprendre, étant donné que, d'une part, elle se rencontre dans le Valais et le Piémont, et de l'autre dans le Plateau Central et en Angleterre. L'étonnant serait même qu'elle ne se rencontrât pas ailleurs dans nos Alpes.

Je l'ai recueillie dans les pelouses bordant le lac de la Sassièrre (2.430 m.), sur les indications d'une vieille demoiselle rencontrée à l'hôtel, qui montrait une remarquable connaissance de la flore alpine et à qui revient le mérite de la découverte. Je regrette d'autant plus de ne pouvoir donner son nom, que j'ignore complètement.

Du point de vue systématique, *Th. virens* forme transition entre le groupe des *Th. alpinum* *Silvium* Gaud. et *Th. montanum* L. et celui des *Th. alpestre* L. et *Th. silvestre* Jord.

Voici maintenant une espèce nettement méridionale, qui vient s'ajouter à la liste, assez brève, de celles qui semblent arrivées par le couloir Rhône-Isère. Sa présence à Val-d'Isère, non loin du village, sur les pentes rocheuses que domine le rocher du Planet, vers l'altitude de 1.850 m., est des plus remarquables. C'est **Buffonia perennis** Pourret.

Elle passait pour une pure méditerranéenne (Pyr.-Or., Aude, Hérault, Provence), bien que connue déjà de la région lyonnaise (Cogny, Dénicé, Montmelas, Rivollet, Vaux, d'après CARIOT et SAINT-LAGER). Sa rencontre en Tarentaise modifie singulièrement les idées sur l'aire réelle de cette endémique du S.-E.

Comme dans la région méditerranéenne, elle croît ici sur des rocaillies calcaires exposées au midi. Dans son voisinage, j'ai noté *Laserpitium Siler* et *Koeleria alpicola*, sur lequel je reviendrai.

Ce *Buffonia* crée un lien de plus entre la flore savoyarde et la flore subméditerranéenne. Ces liens sont assez peu nombreux pour que chacun d'eux s'impose à l'attention.

(A suivre).

P. FOURNIER.

LES QUATRE FLORES de la FRANCE

(Suite)

V. — Qu'est-ce que la flore de France ?

On m'a dit : — Pourquoi *Les quatre Flores de la France* et non pas tout uniment *Flore de poche de la France* ?

Je réponds d'un mot : — C'est qu'il n'y a pas une flore, mais des flores de la France. Notre

pays, malgré la netteté de ses limites naturelles sur la plupart de ses frontières, ne forme pas pour autant une unité phytogéographique, ni floristique. Faut-il perpétuer cette ridicule « botanique administrative » dont on s'est justement moqué ? Comme si les plantes s'arrêtaient aux limites d'un département ou d'une nation ! Assurément, des raisons d'ordre pratique, économiques et linguistiques, obligent les livres à se conformer, dans une très large mesure, aux divisions et limites politiques. Mais, dans la mesure où on le peut, il faut également s'en affranchir.

Dans le texte, j'aurais voulu pouvoir toujours remplacer l'indication du département, qui est illogique, par celle de la région naturelle. Cela m'a été impossible, tantôt pour des raisons de précision, tantôt pour des raisons de brièveté. Mais il est bon que, dans le titre même de l'ouvrage, l'attention soit attirée sur les véritables divisions naturelles de notre domaine botanique.

La France a l'avantage de posséder, sur son territoire, quatre flores distinctes : flore alpine, flore méditerranéenne, flore halophile littorale, flore des régions tempérées de l'Europe occidentale. De là le nombre élevé des espèces de sa couverture végétale. La *Flore* COSTE en compte 4.354, alors que GARCKE (édition de 1922) n'en contient que 2.632 pour l'Allemagne, SCHINZ et KELLER (édition française de 1909), 2.460 pour la Suisse, et FIORI, *Nuova Flora analitica* (1923-1929), 3.877 pour l'Italie. Notre richesse est, d'ailleurs, aussi une cause de grandes difficultés dans la détermination. J'aurais voulu pouvoir la simplifier, soit en disposant, dans le livre, nos quatre flores en quatre étages distincts superposés dans une même page, soit seulement en indiquant d'avance, au début des diagnoses, l'appartenance de chaque espèce. Ainsi le chercheur aurait pu s'éviter bien des incertitudes et des complications, bornant ses recherches à l'étage consacré à la seule région qu'il explore. Ce projet séduisant a dû être abandonné, en raison des nombreux chevauchements géographiques des espèces.

D'autres problèmes se posent également. En voici un que soulève l'excellent connaisseur de la flore française qu'est M. P. LE BRUN :

« N'y aurait-il pas lieu de fixer, autant que faire se peut, le lecteur sur les limites à attribuer à la « flore française » ? Ce point est resté encore incertain. Puis-je en citer quelques exemples ? COSTE exclut de notre flore *Mœhringia papulosa* Bertol., localisée jusqu'à ce jour dans le ravin de l'Arna Creusa, à l'entrée du vallon de Rio-Freddo, affluent de la rive gauche de la Roia, à quelque 2 km. de Tende. Est-ce une espèce « politiquement » italienne ou « géobotaniquement » française ? A dix kilomètres en aval, la Roia pénètre en France, et est dominée, sur ses deux rives, par des rochers calcaires qui hébergent *Primula Allionii*, qui, du coup, est considérée comme espèce française, ce qui est très normal.

Autres exemples : *Sesleria sphærocephala* Ard. a toujours été citée dans les flores françaises, alors que son habitat, « gravières de Ronche », se trouve non seulement en territoire italien, mais encore dans le bassin du Pô.

De même *Anchusa Barrelieri* et *Asplenium fissum* Kit., deux espèces décrites par COSTE, mais qui, non seulement se trouvent en territoire italien, mais encore ne débordent pas sur

le versant sud du col de Tende (1). Les stations les plus rapprochées de la frontière, où j'ai eu l'occasion de les observer, sont, pour la première, le val Armellina, au-dessus de Limone (province de Cuneo), pour le second, le val Savoia, affluent du val Armellina.

Et le *Xatartia* ??? Politiquement français, n'est-il pas, géobotaniquement, espagnol ? Ceci paraît confirmer les remarques de GAUSSEN, sur le danger qu'il y a, en géographie botanique, à considérer les frontières politiques.

Dans un autre ordre d'idées, je crois utile de signaler qu'*Eleocharis atropurpurea* est, depuis de longues années, disparu des rives du Léman, du moins d'après ce que m'a affirmé M. KESTNER, qui s'est livré, à Lausanne, à une petite enquête au sujet de cette Cypéracée, auprès de nos confrères suisses. »

Il est bien difficile pour l'instant de donner une solution satisfaisante aux problèmes soulevés dans cette très intéressante lettre. Précisément du fait que la France ne saurait être considérée comme une unité naturelle, on est conduit, dans une flore française, à procéder un peu arbitrairement. Se limiter rigoureusement aux frontières politiques paraît peu admissible, le botaniste qui les dépasse de quelques kilomètres étant en droit de trouver dans sa flore de poche les éléments de détermination qui lui sont nécessaires. Mais alors, où s'arrêter ? Aux limites des régions naturelles alors en jeu ? Ce sera peut-être la solution de l'avenir et la plus normale. Mais cela peut conduire loin. Pour les Alpes, par exemple, où s'arrêtera-t-on ? Et pour les Pyrénées ?

Pratiquement, je crois que le mieux est de suivre l'exemple de COSTE en franchissant légèrement nos frontières à l'occasion, mais sans cependant s'en écarter sensiblement. A l'excursionniste qui s'avance assez loin en pays étranger s'offrent aujourd'hui assez de bonnes flores de poche particulières à ces pays pour qu'il puisse facilement les utiliser.

Pour ce qui est des espèces signalées dans la lettre de M. LE BRUN, elles figureront toutes dans *Les Quatre Flores de France*, *Mœhringia papulosa* Bert. en particulier, qui manque dans COSTE, sous le n° 1352 bis.

P. FOURNIER.

ADVENTICES

Stenotaphrum dimidiatum (L.) Brongt

(*S. Americanum* Schrank)

Je connais, sur le littoral du département de la Charente-Inf., une nouvelle station de cette espèce, à ajouter à celles indiquées dans les *Quatre Flores de la France*, p. 42, n° 178.

Sur la côte, au bord de la Gironde, au village des Monards, entre Meschers et Mortagne-sur-Gironde, à égale distance de l'une et de l'autre de ces deux localités, entre la falaise, jadis battue par les flots et maintenant abandonnée par eux, et la mer, se sont accumulées des vases apportées

(1) Faut-il considérer encore le versant N. du Col de Tende et les vallées tributaires de la rive d. de la Stura de Demonte comme faisant partie de la « région naturelle des Alpes-Maritimes » ?

par l'eau et sur lesquelles se sont établis des pâturages.

Au pied de la falaise, sur les éboulis tombés du rocher, prospère une station de la plante en question, que je connais depuis quinze ans environ, et que je revois tous les ans sans cesse agrandie. Elle couvre la terre d'un feutre assez épais et détruit lentement et remplace toutes les autres plantes. Elle couvre aujourd'hui une surface d'environ cent mètres carrés.

Je suppose que la plante a été apportée là par des sacs ayant contenu des blés étrangers. Il existe, dans la localité, une minoterie, et cette minoterie a été établie là il y a longtemps.

G. BELLOTEAU (Jonzac, Char.-Inf.).

**

Une plante adventice nouvelle pour le Languedoc

Parmi les plantes adventices de la région de Montpellier, nous avons eu l'occasion d'observer à deux reprises, et dans des stations différentes et assez éloignées, une Umbellifère, le *Kundmannia sicula* D. C. (= *Brignolia pastinacifolia* Bert.).

Elle est déjà connue en Provence, mais, à notre connaissance, elle n'a jamais encore été trouvée dans le département de l'Hérault, ni en Languedoc.

Cette plante, par ses grandes dimensions et ses fleurs d'un jaune vif, aurait certainement attiré l'attention des botanistes les moins prévenus.

Nous l'avons rencontrée pour la première fois en 1925, dans une carrière à proximité du four à chaux de Lavalette, et, en 1932, nous l'avons revue sur un talus bordant une route des environs du quartier du Sablas.

Le fait d'avoir observé cette espèce dans des stations et à des époques différentes, nous autorise à la considérer comme une plante adventice nouvelle pour le Languedoc.

L. GALAVIELLE et G. BLANCHET (Montpellier).

**

M. CABANÈS a découvert, à Nîmes, sur la rive droite du Gardon (le Gard des géographes), apporté là par les crues, *Acer Negundo* L., de taille adulte et fructifiant abondamment.

Cette espèce nord-américaine est déjà naturalisée dans divers départements, Gironde, Haute-Marne, etc. Dans ce dernier, je l'ai constatée en innombrables exemplaires tout le long de la Marne, en aval de Saint-Dizier, mêlée aux divers Saules de la rive.

P. F.

**

Collomia grandiflora Douglas dans le Rhône

J'ai rencontré cette espèce pour la première fois, il y a une dizaine d'années, à Pontcharra-sur-Turdine, canton de Tarare (Rhône), au bord d'un champ de céréales. Actuellement elle occupe, à ce même endroit, en lisière et parmi le Blé ou l'Avoine, selon les années, approximativement une surface de dix mètres carrés. Je l'ai retrouvée sur les talus de champs voisins, puis dans le cimetière de la petite commune voisine de Saint-Loup, parmi les herbes folles.

La station semble se développer progressivement. Je l'ai récemment observée sur deux autres points différents, distants de plusieurs kilomètres : au cimetière même de Pontcharra, le long

des allées, et sur un talus bordant la Turdine, en aval du bourg (juillet 1934).

Quant aux voies et moyens d'introduction de cette espèce sudaméricaine, malgré mes investigations, je n'ai pu parvenir à l'élucider.

E. PAUCOT (Tauge, T.-et-G.).

Méprises Botaniques

Plantes à caoutchouc. — ...1° Diverses euphorbes, dont la mandragore, sorte de solanée...

4° La *Tractylis gummifera* (sic pour *Atractylis gummifera*)...

(La Croix (11-12-1934)
citant *La Revue scientifique*.)

RÉPONSES

Quelques plantes adventices ou naturalisées dans le département de la Mayenne

CUPRESSACÉES

Biota orientalis Endl. — Quelquefois spontané sur les murs, *provenant de semis naturels* !

GRAMINÉES

Panicum capillare L. — Quelques pieds apparus à Laval en 1930, et au Mans (Sarthe) vers la même époque (A. Henry).

URTICACÉES

Parietaria Soleirolii Spreng. — Cette espèce de la Corse se trouvait en abondance, il y a encore quelques années, parfaitement naturalisée, à Mayenne, autour d'une serre, sans qu'on ait pu expliquer sa provenance. N'a disparu qu'à la suite de nettoyages répétés.

POLYGONACÉES

Polygonum sakhalinense Schm. — Très bien naturalisé en plusieurs localités du département, dans les lieux frais, au bord des cours d'eau. Indiqué depuis 1912. Se maintient toujours.

Polygonum cuspidatum Sieb. — Parfaitement naturalisé en plusieurs points, à Laval et à Mayenne. Remarqué vers 1920.

AMARANTHACÉES

Amaranthus spinosus L. — Rencontré une seule fois, à Laval, dans un pré marécageux avec décombres (1900).

CARYOPHYLLACÉES

Cerastium tomentosum L. — Ça et là, spontané ou naturalisé sur des vieux murs. (Non cité par COSTE et ROUY, mais indiqué dans la Flore en couleurs de BONNIER).

RENONCULACÉES

Clematis Viticella L. — Parfaitement naturalisé depuis au moins 25 ans sur les bords de la Mayenne, près de Laval et de Château-Gontier.

BERBERIDACÉES

Mahonia aquifolium Nutt. — J'ai vu un pied de cette plante aux environs de Mayenne, au milieu d'une grande lande, loin de toute habitation ! Se trouve aussi dans des haies, plus ou moins naturalisé.

FUMARIACÉES

Corydalis ochroleuca Koch. — Parfaitement naturalisé sur un vieux mur, à Mayenne, depuis au moins 30 ans.

CRUCIFÈRES

Arabis albida Stev. — Naturalisé sur quelques murs. (Ne pas confondre avec *A. alpina* L.).

CRASSULACÉES

Sedum stoloniferum Gmel. (= *S. spurium* Bieb.). — Naturalisé en plusieurs localités du département, sur des vieux murs, depuis au moins 25 ans. (Cf. *Le Monde des Plantes*, n° 84, p. 85, et n° 150, p. 2).

SAXIFRAGACÉES

Saxifraga Huetiana Boiss. — S'est parfaitement naturalisé dans une propriété, à Mayenne (1927). A été indiqué par M. Potier de la Varde dans les Côtes-du-Nord (in *Revue Bretonne de Botanique*, XXX, 1910).

ROSACÉES

Spiraea salicifolia L. — Planté et paraissant naturalisé.

Spiraea cantoniensis Lour. — Planté et paraissant naturalisé.

Kerria japonica D. C. — J'ai vu plusieurs fois cette plante dans des haies, à la campagne, loin des habitations, et paraissant fort bien naturalisée.

PAPILLIONACÉES

Trifolium stellatum L. — Cette espèce méridionale a été remarquée *en abondance* aux environs de Laval, dans une pâture calcaire, en 1910, et *s'y est maintenue* pendant un certain nombre d'années !

SIMARUBACÉES

Ailanthus glandulosa Desf. — Subsp. et paraissant en voie de naturalisation.

EUPHORBIACÉES

Euphorbia maculata L. — Laval : très abondant entre des pavés, dans une rue peu fréquentée, et sur des trottoirs. Résiste à tous les nettoyages des cantonniers, et s'étend davantage chaque année ! Remarqué pour la première fois en 1922.

BALSAMINACÉES

Impatiens glandulifera Royle. — S'échappe très facilement des cultures !

OMBELLIFÈRES

Heracleum persicum Desf. — Je connais cette espèce, à très grandes ombelles, dans une localité des environs de Mayenne, où elle croît depuis déjà longtemps, et où elle n'a certainement pas été introduite volontairement.

OLÉACÉES

Jasminum nudiflorum Lindl. — Naturalisé sur des vieux murs.

BORAGINACÉES

Symphytum asperum M. Bieb. — En plusieurs localités du département, dans des lieux vagues frais. Se répand de plus en plus. Remarqué pour la première fois en 1913.

SOLANACÉES

Solanum cornutum Pers. — Plante herbacée, toute hérissée d'aiguillons jaunâtres. A été re-

cueillie en deux exemplaires sur la voie ferrée, à Mayenne, en 1901. Originnaire du Mexique ?

SCROPHULARIACÉES

Veronica filiformis Sm. non D. C. — Laval : très abondant dans des pelouses de jardins publics, où on m'a affirmé qu'elle est apparue spontanément (1931). — Mayenne : en plusieurs points dans la ville, pied des murs et chemins, et autour d'un petit cimetière de campagne (1923). — Originnaire de l'Asie-Mineure, ROUY en parle incidemment (T. XI, p. 54, note), mais en donne une diagnose incomplète et peu exacte.

CAPRIFOLIACÉES

Symphoricarpus racemosus Michx. — Planté et parfaitement naturalisé çà et là. (A été ajouté par COSTE, dans les *Additions* à sa *Flore*, p. 720).

COMPOSÉES

Aster Tradescanti L. — Subsp.

Helianthus annuus L. — Abondant dans un champ de sarrasin aux environs de Mayenne (1930). Les pieds n'avaient pas plus de 50 centimètres de haut.

Matricaria suaveolens (Pursh) Buch. — CC. — Signalé la première fois en 1904. S'est répandu dans tout le département avec une extrême célérité.

Pterotheca nemausensis Cass. — Se répand dans le quart sud-est du département, où il est apparu vers 1914.

R. COURCELLE (Mayenne).

✱

Dans *Le Monde des Plantes*, n° 210, déc. 1934, vous parlez de **Gnaphalium Hoppeanum**, et vous posez la question de savoir si nous avons bien en France cette espèce, ou mieux cette Race de **Gn. supinum**.

J crois que oui. En outre des différences signalées par COSTE et par BONNIER, j'inclinerais à penser que *Gn. Hoppeanum* a des capitules plus nombreux que *Gn. supinum* et que ceux-ci sont groupés serrés en une tête globuleuse terminale, ce qui n'est pas le cas dans *Gn. supinum*. J'ai les deux plantes sous les yeux, en plusieurs échantillons de chacune.

En ce qui concerne les stations, je puis vous dire que j'ai cueilli *Gn. Hoppeanum* en compagnie de M. le D^r G. BEAUVERD, conservateur de l'Herbier Boissier, de Genève, en juillet 1928, dans la Haute-Savoie, à Val-d'Isère, et *Gn. supinum*, en compagnie de M. le D^r WILCZECK, professeur à l'Université de Lausanne, en août 1933, à Gletsch, source du Rhône, Valais ; mais nous avons cette espèce en France, dans les Alpes et les Pyrénées.

Wigandia. — M. COURCELLE (Mayenne), signale dans le même numéro que **Wigandia Caracasana** ? H. B. K., originaire du Mexique, se répand sur la Côte-d'Azur.

Or, Caracas, qui a donné son nom à l'espèce, est au Vénézuéla, et M. POIRALT, de la Villa Thuret, à Antibes, a bien indiqué, dans le *Catalogue* qu'il a publié dernièrement, le *Vénézuéla* comme origine, et non le Mexique (p. 202).

J'ajouterai que les plantes que M. COURCELLE a vues à Antibes et à Vallauris, sont bien, à mon avis, originaires du Mexique ; mais il s'agit de **Wigandia Vigieri** (Barill), cité par SAUVAIGO,

dans *Les Cultures sur le Littoral*, p. 209, et qui est très semblable à *W. Caracasana*, sauf que les feuilles n'ont que 20 à 25 cm. de longueur, au lieu de 40 à 60 dans *W. Caracasana*.

Cette plante a été introduite de graines par le Baron VIGIER, de Nice, en 1865, et depuis elle s'est installée dans les talus et les fentes des rochers, entre Cannes et Menton, à bien des endroits.

Le D^r A.-S. GUBB (*La Flore algérienne*) indique aussi, p. 265, *Wigandia Vigieri* en Algérie.

Je serais très heureux de recevoir tous avis, renseignements et contradictions sur le sujet en question, et j'en remercie d'avance les auteurs.

E. BERTRAND (Antibes).

✱

A propos de **Corydalis claviculata** D. C., je puis vous informer que cette plante figure dans l'herbier de l'abbé JOURTAU, à Luchon, avec, comme provenance : Bois de Monteaubech, près Fos (Haute-Garonne).

Je l'ai moi-même récoltée dans une autre région, à 1.850 m. d'altitude environ, sur la montagne de Burat, qui domine le village de Mari-gnac, toujours Haute-Garonne.

SAUBADIE (Fronsac, Hte-G.).

Composées - Cynarocéphales

M. J. ARÈNES, 7 ter, rue Etienne-Marcel, La Varenne (Seine), informe les botanistes qu'il serait heureux de recevoir, pour étude ou révision, toutes *Composées-Cynarocéphales de la Flore Française*, qu'ils jugeraient utile de lui adresser. Il a entrepris la publication d'un *exsiccata* de ce groupe de Composées, dans lequel, après pas mal d'années d'études de la Flore française, il s'est définitivement spécialisé et pense qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine en vue de la mise au point d'une monographie dont l'utilité n'est pas douteuse.

Il se met à l'entière disposition de nos confrères pour examen de leurs récoltes ou matériaux d'herbier appartenant au groupe indiqué.

BIBLIOGRAPHIE

P. ASCHERSON et P. GRAEBNER, *Synopsis d. mitteleur. Flora*, t. XII, II, Lfg 125-126 : *Hieracium* (par H. ZAHN), p. 481-640, Berlin, 1934, 13 Rmk. — Quelques botanistes avaient espéré qu'à la suite du décès de P. Graebner père, le *Synopsis* serait pris en mains par une équipe neuve et compétente. Déjà, la disparition d'Ascherson avait été pour lui un rude coup. Celui-ci lui avait conféré une sorte de perfection impeccable. Depuis sa mort, les *errata* et les *addenda* s'accroissent à l'intérieur et à la fin des volumes. Le dernier fascicule élaboré par feu P. Graebner laissait beaucoup à désirer, dans les genres *Aquilegia*, *Delphinium*, *Aconitum*. Ainsi, p. 636, omission d'*A. hirsutissima* Timbal, d'*A. Reuteri* Boiss.; p. 673, omission des indications géographiques afférentes à *D. Consolida*; p. 676, indication de *D. Loscosii* dans les Alpes-Maritimes au lieu de Montpellier, etc.

Or, l'espoir de ces amis du *Synopsis* est déçu. Il devient une affaire familiale et c'est P. Graebner fils qui préside désormais à ses destinées.

Ce fascicule double d'*Hieracium* comprend presque exclusivement des formes intermédiaires entre *eu-vulgata* et groupes voisins ou intermédiaires aux espèces des *eu-vulgata*.

Pierre ALLORGE, *Leçon inaugurale du cours de Cryptogamie*, in-8° de 22 p. (Extr. *Rev. bryol. et lichén.*, 1934, t. vi, fasc. 1-4). — Historique de la chaire, éloge des naturalistes qui ont collaboré, avec le professeur Mangin, au développement des collections cryptogamiques du Muséum (Hariot, F. Camus, Patouillard, Biers), quelques exemples des résultats récents obtenus dans le domaine des recherches cryptogamiques, programme de travaux, parmi lesquels une grande *Flore cryptogamique* de la France et des colonies.

G. BRESADOLA, *Funghi mangerecci e velenosi*, 3^e éd. revue et augmentée par les soins du « Comitato Onoranze Bresadoliane », 2 vol. in-4° : t. I, 300 p., 107 pl. en couleurs et portrait de l'abbé Bresadola, 1932 ; t. II, p. 301-650, 117 pl. en couleurs, 1933 ; Societa bot. Italiana, Sezione Lombarda, Museo di storia nat. della Venetia Tridentina ; reliés toile, 250 liras. — Les précédentes éditions, comme le savent tous les mycologues, étaient depuis longtemps épuisées et chèrement cotées sur les catalogues d'occasion. Le Comité Bresadola ne s'est pas contenté de rééditer l'ouvrage de l'illustre cryptogamiste ; il l'a amplifié et complété au point d'en faire presque une œuvre nouvelle.

Après 64 p. de généralités sur la mycologie, viennent les planches et leurs commentaires. On sait que les dessins de Bresadola, comme ceux de Ricken, sont caractérisés par leur valeur expressive. Au lieu de parler uniquement à l'œil, comme la plupart des iconographies mycologiques, ils s'adressent à l'intelligence et traduisent, dans un certain schématisme, les diagnoses elles-mêmes. Aussi, bien qu'apparemment moins artistiques que telles autres reproductions, ces planches sont-elles infiniment supérieures au point de vue scientifique.

Le texte donne, pour chaque espèce, une abondante bibliographie, la synonymie, les noms vulgaires italiens et étrangers, la description organe par organe, l'habitat, la distribution, les propriétés. Il est rédigé en un italien facile à lire.

Très élégamment présentés, ces deux volumes représentent assurément ce qu'il y a de mieux actuellement dans la littérature scientifique comme vulgarisation de la mycologie. Ils remplaceront la monumentale *Iconographia Mycologica* du même abbé Bresadola dans les nombreuses bibliothèques qui n'ont pas la chance de la posséder.

L. CONILL, *Notes scientifiques sur Vernet-les-Bains et ses environs : Géologie, Météorologie, Botanique, Entomologie*, in-8° de 120 p., Comet, Perpignan, 1934. — Après 28 p. consacrées à la géologie, autant au climat, une quarantaine sont réservées à la végétation, décrite étage par étage (du Chêne-vert, mixte des Chênes, du Hêtre, mixte du Hêtre et des Conifères, des Conifères, du Saule herbacé). Puis viennent des listes des cryptogames cellulaires et des arbres et arbrisseaux introduits et acclimatés. Ce travail laisse espérer une étude complète du Massif du Canigou, à laquelle, d'ailleurs, il forme une utile introduction.

L. CONILL, *Végétation du versant septentrional du Mont Canigou (Vernet-les-Bains et ses environs) (Docum. Carte prod. végét., série Pyr., t. II, n° V)*, in-8° de 40 p. — Le texte est le même que dans la partie botanique de la brochure précédente. Ses listes d'espèces comme sa bibliographie sont à signaler.

Abbé Ch. HERMANT, curé de Courdemanges, par Huiroon (Marne), *Les Débuts d'un botaniste : Conférences sur la botanique*, in-8° de 36 p., chez l'auteur et dans les principales librairies, 2 fr. 25, franco 2 fr. 50. — On ne saurait trop encourager des initiatives comme celle-ci. L'auteur s'est proposé de répandre, chez ses paroissiens, le goût de la botanique et de les initier à la récolte, à la détermination, à la conservation et à la connaissance élémentaire des plantes. Il le fait en mêlant agréablement le sérieux à l'humour. Deux autres conférences seront consacrées, l'une aux Cryptogames, l'autre aux Phanérogames. La brochure vise aussi les badges des Scouts. Elle est à répandre le plus possible.

Emile HUGUET-DEL-VILLAR, *Quelques Thymus du Sud-Est ibérique (Extr. Cavanillesia, t. VI, fasc. IV-IX, pp. 104-125)*. — Etude des *Th. glandulosus* Lagasca, *hyemalis* Lange, *orospedanus* n. sp., *afar* Pau et F.-Q., *gadorensis* Pau, *serpylloloides* Bory. L'auteur montre qu'ils constituent une série formant, morphologiquement et géographiquement, le passage entre *Th. algeriensis*, espèce africaine, et *Th. Zygis*, espèce luso-ibérique.

Emile HUGUET-DEL-VILLAR, *Sols alcalins d'Espagne : Leur place systématique d'après leur composition chimique et leur végétation*. (Extr. de *Mezög. Kutat.*, 1933, t. vi, pp. 509-521).

E. H. DEL VILLAR, *Appendice a unas observaciones sobre el habitat calizo de « Pinus Pinaster »* (Extr. *Bol. Soc. Esp. Hist. Nat.*, 1933, t. 33, pp. 133-138 et 421-431).

Georges LEMÉE, *Second supplément à l'Inventaire des plantes phanérogames et cryptogames vasculaires du dép. de l'Orne*, in-8° de 20 p. — Les espèces et localités nouvelles sont groupées par districts phytogéographiques. Les indications sont très nombreuses, surtout pour la zone du Perche, où l'auteur a fait beaucoup de découvertes.

D^r Jules OFFNER, *La Flore alpine* (Extr. du *Manuel d'alpinisme* du Club Alpin français, 1934, pp. 151-158). — Climat, caractères, étages de végétation.

D^r J. OFFNER, *Nouvelles acquisitions pour la flore de Savoie* (A. F. A. S., 1933, pp. 297-299).

F. SENNEN et MAURICIO, *Catalogo de la Flora del Rif Oriental y principalmente de las cabilas limitrofes con Melilla*, in-8° de XVI-160 p., une carte, Graficas La Iberica, Marina, 10, Melilla. — Cet important catalogue résume le résultat de recherches méthodiques poursuivies par les deux auteurs depuis 1928. C'est une imposante contribution à la connaissance d'une flore presque ignorée jusqu'ici. Elle se montre apparentée tant à la flore d'Algérie qu'à celle de l'Andalousie. Le secteur bético-marocain (Font Quer) du domaine Mauritanico-méditerranéen (Emberger et Maire) pourra compter désormais, dans sa partie orientale, parmi les régions sur lesquelles nous avons des informations précises et complètes.

Ce catalogue énumère, famillé par famille et

genre par genre, toutes les espèces observées dans le Rif oriental avec l'indication de leurs localités. Les endémiques et micromorphes paraissent y être nombreuses.

OFFRES ET DEMANDES

Les insertions sont gratuites pour les abonnés, mais l'usage établi est de verser à l'Administration de la Revue 10 % du prix de vente.

M. L. Conill, directeur d'école honoraire à Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales), offre des plantes des Pyrénées-Orientales et de France, ainsi que quelques espèces d'Espagne et du Maroc. Il désire exclusivement des plantes de la région méditerranéenne et des régions alpine et glaciale des Alpes et des Pyrénées. Envoyer oblatar en faisant connaître les conditions d'échange.

**

Le Dr Georg Kükenthal, Coburg (Bayern), Deutschland (Allemagne), le spécialiste des *Carex* bien connu, désire échanger des *Rubus* européens avec des botanistes français.

DÉCÈS

M. J. GARNIER, pharmacien, Bamako, Sénégal, A. O. F. — Nous offrons nos sympathiques condoléances à sa famille.

NOUVELLES

M. Pierre BLANC, à La Penne-sur-Huveaune (B.-du-Rh.), vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole. Nos félicitations.

**

L'intérêt pour les plantes grasses cultivées en appartement ne cesse de s'accroître. L'amateur désireux d'augmenter toujours sa collection recherche maintenant des espèces peu communes ; il ne les trouve que chez des horticulteurs spécialistes, à des prix nécessairement élevés.

C'est la raison qui fait se développer les relations directes entre les amateurs et les collecteurs, et il est courant de voir de très importantes explorations, à la recherche de Cactées par exemple, largement subventionnées à la fois par les souscriptions des collectionneurs et celles des horticulteurs spécialistes.

Le souscripteur participe par la pensée à la vie dangereuse, mais si captivante, du botaniste collecteur ; il reçoit des nouvelles intéressantes, des photographies, des plantes et des graines. Son concours lui est remboursé par un envoi de plantes adultes de bonnes dimensions et il profite directement des nouveautés découvertes au cours de l'expédition.

Jusqu'à présent, l'Amérique du Sud et l'Afrique du Sud ont été bien prospectées à ce sujet et n'offrent plus beaucoup de surprises. Il faut diriger les efforts vers d'autres zones.

M. Gattefossé organise présentement un voyage

dans l'Extrême-Sud marocain, où seront récoltées les espèces suivantes :

Euphorbia resinifera, *E. Beaumierana*, *E. Echinus* et leurs variétés ; *Sempervivum Atlanticum* et *S. arboreum* ; *Kleinia Anteuophorbium* ; *Caraluma Hesperidum*, *C. Europæa* var. *Marmaricensis*, *C. Marocana* et *C. Burchardii* var. *Maura* ; *Sesuvium portulacastrum* ; *Zygophyllum Fontanesii* et *Z. Gætulum* ; divers *Sedum* vivaces, etc.

D'après les renseignements obtenus d'indigènes, il y a lieu d'espérer la découverte d'une espèce nouvelle d'Euphorbe cactoïde et de variétés de stapéliciées.

La souscription, pour le premier voyage dans l'Extrême-Sud marocain, est de 200 francs pour les collectionneurs amateurs. Il aura lieu dès que dix souscriptions auront été obtenues.

Le paiement de cette souscription s'effectuera avant le 31 janvier 1935 et donnera droit à un envoi de 80 plantes adultes, d'un lot de graines, de dix photos des stations naturelles intéressantes. Les expéditions se feront sans frais d'emballage, mais en port dû.

S'adresser à M. Gattefossé, Ain-Séba, Maroc.

Liste des Botanistes français

(Suite)

IMBAULT, dir. cours complément., Dun-sur-Auron (Cher).

J

JACQUELOT André, 2, rue des Alpes, Le Creusot (Saône-et-Loire).

JACQUOT Alfred, doct.-méd., 3, rue de Valentigney, Audincourt (Doubs). *Mycol.*

JADIN Fernand, doyen Fac. pharm., 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin).

JAEGER P., assistant de bot., Fac. pharm., Strasbourg (Bas-Rhin).

JAHANDIEZ Emile, Pont des Salettes, Carqueiranne (Var). *Pl. grasses, Flore médit.*

JALICON François, Enclos des Récollets, 122, av. de la République, Montferrand (Puy-de-Dôme). *Phan.*

JALLU Jean, prof., Ecole indust. et comm., 160, boul. Pétaïn, Casablanca (Maroc). *Phan. et Musc. France et Afrique du N. Echanges.*

JALLUT, pharm., La Bourboule (Puy-de-Dôme). *Mycol.*

JANOT Maurice-Marie, assistant Fac. pharm., 108, rue St-Dominique, Paris (7^e).

JARDON, boulevard Courtais, Montluçon (Allier). *Phan.*

JARRET (Mlle), 10, rue d'Auvergne, Lyon. *Phan.*

JAUFFRET Louis, pharm., 166, aven. Victor-Hugo, Clamart (Seine). *Mycol.*

JAUGEY Gaston, 122,-124, av. Simon-Bolivar, Paris (19^e). *Mycol.*

JAVILLIER M., chargé de cours, Fac. sc., 19, rue Ernest-Renan, Paris (15^e). *Mycol.*

JEANJEAN, dir. d'école hon., 33, rue de Patay, Bordeaux. *Phan.*

JOACHIM L., pharm., 115, rue Jean-Jaurès, Noisy-le-Sec (Seine). *Mycol.*

(A suivre).

Le Gérant : P. FOURNIER.

CHAUMONT. — IMPRIMERIE ANDRIOT FRÈRES